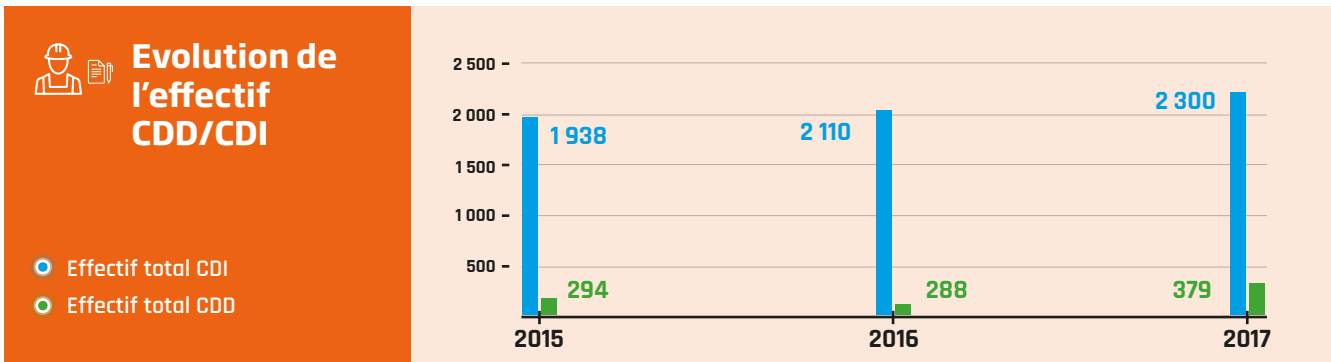


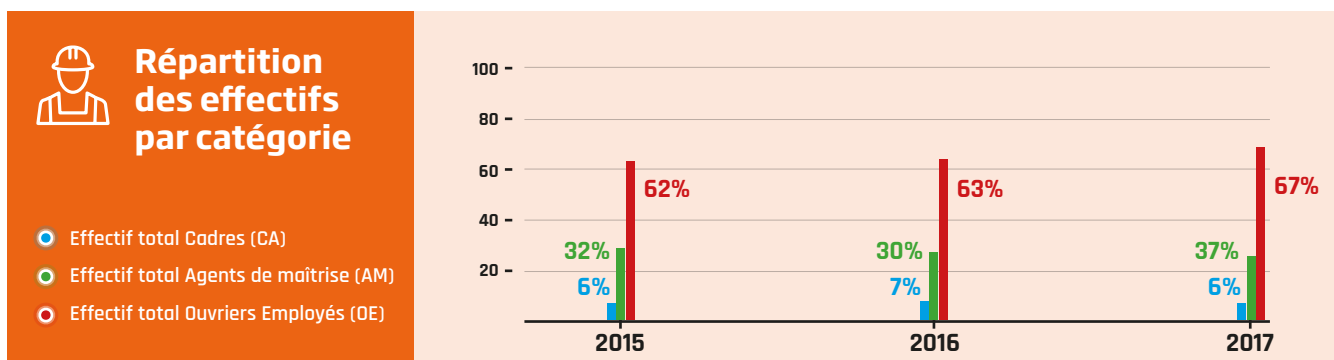


Répartition des effectifs par catégorie

Le déséquilibre des collèges peut être préjudiciable à la performance d'une entreprise. Il est donc important d'assurer la stabilité des effectifs en respectant la structuration des équipes par catégorie : cadres, agents de maîtrise et ouvriers.

Pour cette année 2017, la répartition des collaborateurs a connu une sensible variation. Elle est passée à 6% pour les cadres, 30% pour les agents de maîtrise et 64% pour les employés ouvriers, contre 7% pour les cadres, 30% pour les agents de maîtrise et 63% pour les employés ouvriers en 2016.

Le graphique suivant présente l'évolution des effectifs par collège de collaborateurs sur la période 2015 à 2017.



Effectifs par tranche d'âge

L'équilibre de la pyramide des âges est une variable essentielle dans la planification des recrutements pluriannuels et des plans de relève.

L'année 2017 a été marquée par le recrutement d'un grand nombre de jeunes en vue d'assurer l'équilibre des générations et préparer l'avenir.

La part des collaborateurs de moins de 36 ans a connu une hausse. Elle est passée de 45% en 2016 à 50% en 2017, soit un rajeunissement de 5% de l'effectif de la SODECI.

Le graphique suivant présente la répartition des générations dans l'effectif de la SODECI.

